



INTITULE DU POSTE : Coordinateur ou coordinatrice académique du CASNAV de Versailles	CATEGORIE : Enseignant ou enseignante du 1 ^{er} ou 2 nd second degré Poste ouvert aux contractuels : NON
INTITULE DU RECRUTEUR : Rectorat de l'académie de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
DOMAINE FONCTIONNEL : CASNAV	EMPLOI TYPE* *REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
DATE DE DISPONIBILITE : 07/03 /2022 prise en charge progressive selon des modalités à préciser avec l'EPLÉ et nomination au 01/09/2022 (à discuter avec EC)	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Rectorat de Versailles, 13 rue de la ceinture, 78000 Versailles
<p>DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR : L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95). Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près de 1 100 000 élèves dans les premier et second degrés, soit 9% des effectifs scolarisés de la France, l'académie de Versailles accueille 7985 élèves EANA dans 597 établissements dont 190 CLG et Lycées.</p>	

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

Structure d'appui auprès de la rectrice et des directeurs académiques des services de l'éducation nationale, le CASNAV est un pôle d'expertise, une instance de coopération et de médiation, un centre de ressources et de formation sur au moins de champs : la scolarisation des EANA (élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) et la relation aux familles dans le cadre de OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants).

Liaisons hiérarchiques: sous l'autorité fonctionnelle de la responsable académique CASNAV, le coordinateur/la coordinatrice a un rôle de conseil. Il ou elle permet aux responsables départementaux et aux corps d'encadrement de conduire la politique de scolarisation dans le cadre du projet académique

Liaisons fonctionnelles: le service académique comprend deux coordinateurs/coordinatrices académiques travaillant en binôme et une coordinatrice FSE avec laquelle il collabore étroitement. Il coordonne le réseau des formateurs des antennes CASNAV situées dans les 4 départements en liaison avec la responsable académique du CASNAV.

DESCRIPTIF DU POSTE :

Le poste est basé au rectorat de Versailles avec des déplacements fréquents dans l'académie et parfois en Ile- de-France.

Le coordinateur/la coordinatrice académique est un enseignant/une enseignante du second degré. Il/elle bénéficie d'une décharge totale de service. Ses missions s'inscrivent dans le cadre de la circulaire du 2 octobre 2012 relative à l'organisation des CASNAV et se déclinent selon les axes suivants :

❖ Missions d'expertise

- Par son expertise, il contribue au pilotage du CASNAV en lien avec les départements.
- Il réunit les données qualitatives et quantitatives pour permettre à la responsable académique de formaliser et mettre en œuvre la politique et la stratégie académiques.
- Il rédige le rapport annuel d'activité ainsi que les notes et les synthèses utiles au pilotage du CASNAV.
- En collaboration avec le responsable académique en charge du FLS, il participe au recrutement, à l'affectation et au suivi des enseignants d'UPE2A 2nd degré.

❖ Missions d'organisation et d'animation

- Il anime le réseau des antennes départementales du CASNAV et organise les réunions académiques et les concertations.
- Il assure l'interface avec les différents services du rectorat en collaboration avec la responsable académique.
- Il coordonne et administre le dispositifs OEPRE en lien avec les départements et les partenaires.
- Il assure le suivi des actions impulsées par le CASNAV.
- Il effectue une veille documentaire, organise la diffusion de l'information et contribue à rendre visibles les actions du CASNAV de Versailles.
- Il met en œuvre le développement des outils numériques utiles à la modernisation des actions du service.

❖ Missions de formation et d'accompagnement

- En collaboration avec les formateurs, il met en œuvre les actions de formation continue des personnels enseignants et d'encadrement déterminées par la responsable académique.
- Il favorise l'articulation entre le plan académique et les plans départementaux de formation.
- Il est force de proposition dans le choix des problématiques de formation et des intervenants en lien avec la responsable académique.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES**❖ Savoirs**

- Titulaire de la Certification Complémentaire FLS.
- Connaissances du système éducatif et des enjeux spécifiques de l'accueil et de la scolarisation des EANA et EFIV.
- Connaissance du public d'élèves d'âge collèges et lycées et du fonctionnement des établissements du 2nd degré

- Connaissances des problématiques concernant ces publics en Ile-de-France et notamment des enjeux de la scolarisation des élèves allophones de plus de 16 ans.
- Bonnes connaissances des certifications DELF-DALF. Une habilitation de correcteur-examineur serait un plus.

❖ **Savoir-faire**

- Conduite de projet : pilotage, coordination, suivi et évaluation des actions du service.
- Conception de modules de formation et animation de réseau. Le CAFFA serait un plus.
- Qualités rédactionnelles et esprit de synthèse.
- Maîtrise de l'outil informatique (pack office) et connaissance des outils de formation et de communication en ligne.

❖ **Savoir-être**

- Autonomie, disponibilité, adaptation et réactivité.
- Sens de l'organisation, rigueur, réserve.
- Qualités relationnelles qui permettent d'animer un réseau et de travailler en équipe au sein d'une organisation complexe.
- Capacité à se former.

PERSONNE A Contacter

Pour toute demande d'information complémentaire : ce.casnav@ac-versailles.fr ou 01 30 83 40 59/ 40 68.

Le dossier de candidature (CV, lettre de motivation, copie CCFLS et toute pièce jugée utile) est à envoyer **avant le 16 février 2022** à l'attention de Mme la Responsable académique du CASNAV à l'adresse électronique suivante :

Ce.casnav@ac-versailles.fr

Entretiens le vendredi 18 février 2022